



HAL
open science

**Réussir le défi des études supérieures et de l'insertion
professionnelle pour les jeunes en situation de handicap.
Rapport d'enquête**

François Demontoux, Véronique Lespinet-Najib

► **To cite this version:**

François Demontoux, Véronique Lespinet-Najib. Réussir le défi des études supérieures et de l'insertion professionnelle pour les jeunes en situation de handicap. Rapport d'enquête. 2012. hal-00841936

HAL Id: hal-00841936

<https://hal.science/hal-00841936>

Submitted on 5 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



COLLOQUE ENSEIGNEMENT et HANDICAP

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
INSERTION PROFESSIONNELLE



Réussir le défi
des études supérieures
et de l'insertion professionnelle
pour les jeunes en situation
de handicap

RESULTATS DE L'ENQUÊTE MENÉE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX (Année scolaire 2011-2012)



Sommaire

I. Remerciements	3
II. Introduction	4
III. Contexte de l'enquête	6
IV. Présentation de notre panel.....	7
V. Résultats des élèves n'envisageant pas de poursuivre leurs études après le bac	10
VI. Résultats des élèves envisageant de poursuivre leurs études après le bac.....	14
VII. Conclusions.....	20
VIII. Annexe.....	21

I. Remerciements

Nous tenons à remercier pour leur participation à cette action :

Les participants au colloque et les intervenants (Jean Louis Nembrini Recteur de l'Académie de Bordeaux, Nicole Rasclé, Dominique Lepage, Philippe Houzard, Gérard Lefranc, Thierry Ganille, Philippe Lacourt, Laurent Queyroux, Virginie Le Servoisier, Geneviève Soriaux, Ugo Ledoux, David Desmartis, Marion Coadou, Corentin Boissière, Asmae Benkirane, Alioune Fall),

Les 89 élèves qui ont répondu à cette enquête,

Les établissements qui nous ont accueillis,

Les 7 étudiants de BEM et de l'IUT de Bordeaux 1 qui ont participé à la visite des établissements et à l'organisation du colloque (Sarah Goismier, Michael Perchicot, Eric Razafindrabetsoa, Sarah Renault, Margaux Robin, Sébastien Ruizaranzaes, Marie Testagrossa),

Les établissements partenaires (Rectorat de Bordeaux, PRES de Bordeaux, Université Bordeaux 1, Université Bordeaux 2 Ségalen, Université Bordeaux 3, Université Bordeaux 4, Université Pau et Pays de l'Adour, l'Institut Polytechnique de Bordeaux, l'Institut d'étude Politique, l'école de management BEM),

Les entreprises partenaires (THALES group, CEA, SAFRAN),

Les membres du comité d'organisation de ce projet (Arlette Grandpré, Eric Woïrgard, Fabienne Eydon, Karine Verdeau, Anne Dicky, Corinne Ponce, Alexandra Dutreil, Virginie Tissinier, Cécile Rodriguez, Julien Giudicelli, Jérémy Olivier, Marie-Noëlle Merlet, Catherine Lauverjat, Vincent Beurrier, Christine Bouchet, Maryse Ducournau, Anaïs Vidalenc, Véronique Lespinet Najib, Marie Solange Duriez, Sylvie Gervais, Marc Bonneau, François Demontoux)

II. Introduction

L'orientation, la formation et l'insertion professionnelle sont des questions essentielles pour tous les élèves. Les enjeux sont encore plus grands pour les élèves en situation de handicap (accès à une formation qualifiante, insertion professionnelle...), et les obstacles plus nombreux (clichés sur le handicap, accessibilité défaillante...).

Comment surmonter ces obstacles ?

- en organisant des actions d'information en direction des jeunes en situation de handicap dans les collèges et les lycées sur les dispositifs d'accompagnement pédagogique, matériel et humain dans l'enseignement supérieur
- en identifiant les freins ou les points de blocage à la poursuite d'études afin de trouver des réponses adaptées
- en améliorant l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap dans les établissements d'enseignement supérieure d'Aquitaine

Pour réaliser ces actions, le Rectorat de Bordeaux et les établissements du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de Bordeaux, en prenant appui sur la loi du 11 février 2005, sur la Charte Université/Handicap de 2007 et de la Charte Grandes Ecoles/Handicap de 2008, ont décidé de mener conjointement des actions spécifiques d'information sur l'accessibilité aux études supérieures, sur les dispositifs d'accompagnement à l'université, sur la diversité des parcours et le développement de politiques de ressources humaines en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Un questionnaire a été réalisé l'année dernière (année scolaire 2010-2011) à destination d'élèves handicapés de collège et de lycée. Des établissements « cibles » de toute l'Aquitaine ont été identifiés sur des critères géographiques et de représentativité de types de handicap et ont accueilli cette enquête. Des étudiants volontaires et des membres des services d'accueil et d'accompagnement des différents établissements d'enseignement supérieur d'Aquitaine se sont rendus dans ces établissements afin de rencontrer les élèves et recueillir leur avis à l'aide du questionnaire. Ce fut aussi

l'occasion de rencontrer les équipes pédagogiques de ces établissements et d'informer sur les services d'accueil dans l'enseignement supérieur.

Les résultats de cette enquête ont été présentés lors d'un colloque le 15 mars 2012, à l'ENSCBP à PESSAC, qui accueillit environ 130 participants.

Cette journée permit aux différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap de se rencontrer et d'échanger sur les problématiques de ce projet : enseignants référents, conseillers d'orientation, médecins, et assistantes sociales scolaires, personnels paramédicaux, chargés d'accueil des élèves et des étudiants en situation de handicap, associations, MDPH, responsables d'entreprises.

Des tables rondes et des témoignages sur les services d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur, sur les parcours à l'université, sur l'orientation, et l'insertion professionnelle dans le secteur public et privé ont structuré la réflexion et les échanges.

Le message véhiculé par cette journée fut : **réussir ses études et son insertion professionnelle lorsqu'on est en situation de handicap...c'est possible.**

III. Contexte de l'enquête

Les objectifs de notre enquête sont doubles :

- comprendre s'il existe des freins à la poursuite d'études pour les élèves (collégiens et lycéens) en situation de handicap ?
- comprendre si les élèves en situation de handicap ont un niveau de connaissances adéquat sur ce qui existe au niveau de l'enseignement supérieur en termes d'aides et d'aménagement.

Nous avons décidé d'interroger les élèves en situation de handicap au niveau de 3 types d'établissements situés au niveau de l'académie de Bordeaux :

- collèges
- lycées généraux et techniques
- EREA (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)

Au total, 25 établissements (dont 1 EREA), publics et privés, ont été concernés par notre enquête.

Les élèves interrogés pouvaient être en troisième, seconde, première ou terminal.

Les modalités de passation de l'enquête étaient celles d'un entretien en face à face. Ces entretiens étaient effectués au sein même des établissements permettant ainsi de rencontrer les équipes pédagogiques.

La saisie et le traitement des données ont été effectués à l'aide du logiciel Sphinx © ¹.

Le questionnaire, présenté en Annexe, était composé de 23 questions principales.

Afin de mieux comprendre les données présentées, des données chiffrées sur la scolarisation des jeunes en situation de handicap (données rectorat de Bordeaux et ministère) sont fournies en annexe.

¹ Logiciel d'analyse d'enquête

IV. Présentation de notre panel

Au total 89 élèves en situation de handicap ont participé à notre enquête. Il y a 571 élèves (en troisième, EREA et LGT) en situation de handicap pour l'année scolaire 2011-2012 répertoriés par le rectorat de Bordeaux en Aquitaine. Notre échantillon correspond donc à 16 % de la population de référence.

En terme de répartition géographique (Figure 1), les entretiens se sont déroulés sur les 5 départements de la région Aquitaine : 32 élèves en Gironde, 8 en Dordogne, 15 en Lot et Garonne, 18 dans les Landes et 16 dans les Pyrénées-Atlantiques. Cette répartition sur l'ensemble des départements de l'académie permettait d'avoir une représentativité géographique.



Figure 1. Répartition géographique des élèves interrogés.

La répartition garçons-filles est homogène comme l'illustre la Figure 2.

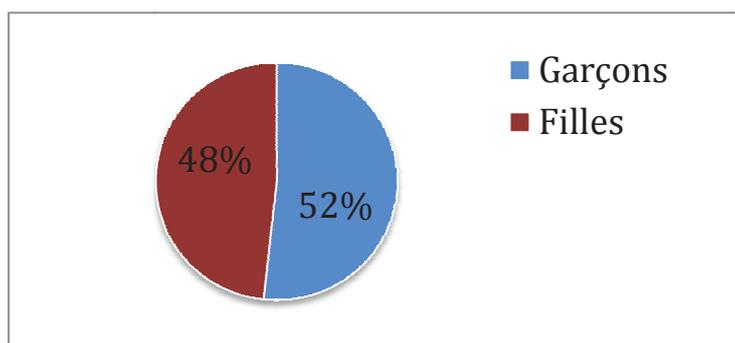


Figure 2. Répartition de notre panel selon le sexe.

Les quatre niveaux scolaires interrogés sont représentés de façon homogène (Figure 3).

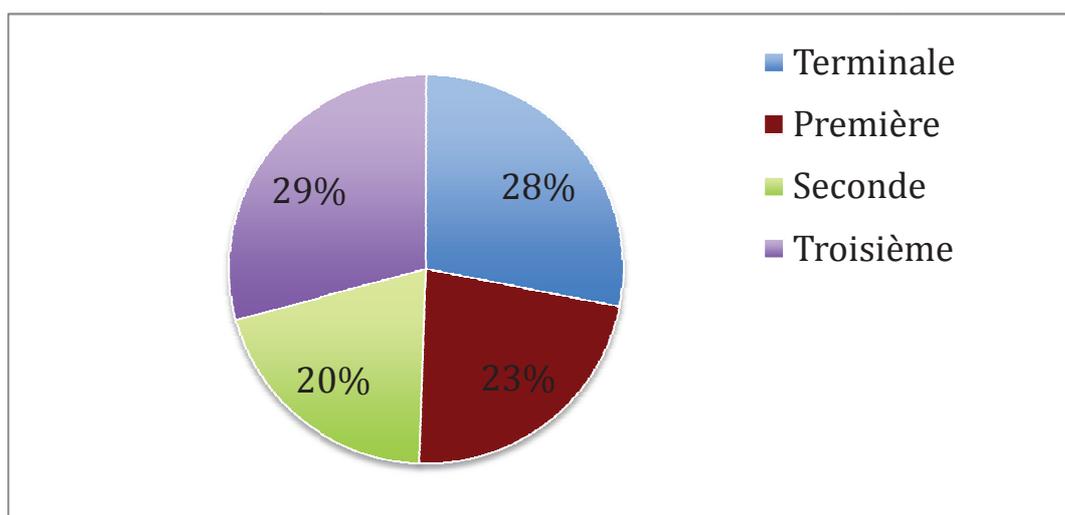


Figure 3. Répartition de notre panel en fonction du niveau scolaire des élèves.

Concernant l'âge des élèves, 70% ont entre 15 et 17 ans, 14 % ont entre 14 ans et 15 ans (ceux en troisième) et 16 % ont 18 ans et + (Figure 4). Ce dernier résultat montre une durée de scolarité allongée pouvant s'expliquer par la situation de handicap des élèves : hospitalisations, aménagement de scolarité, etc.

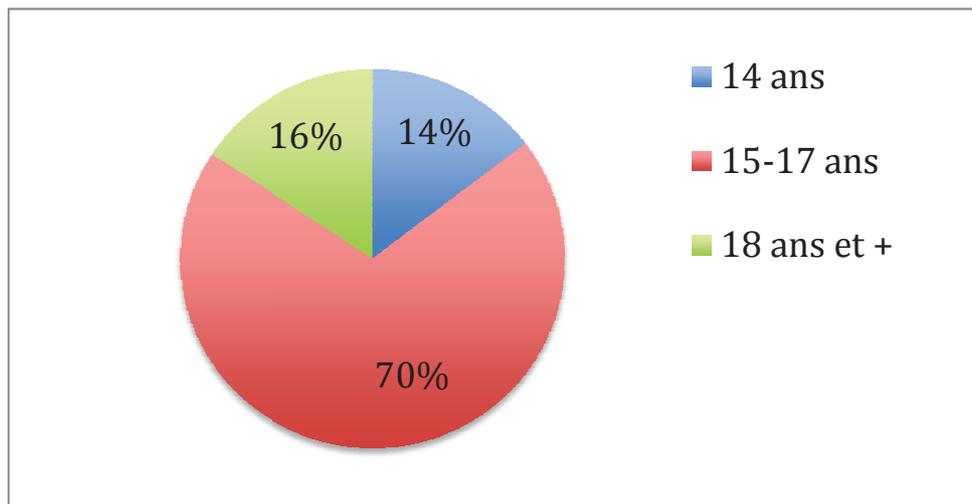


Figure 4. Répartition des élèves en fonction de l'âge.

La répartition de notre effectif selon le type de handicap dont souffrent les élèves interrogés met en évidence une hétérogénéité (Figure 5) : il y a une sur-représentation de personnes souffrant d'une déficience motrice, suivi de ceux ayant des troubles du langage puis des troubles de la santé invalidants. Les élèves présentant une déficience visuelle ou auditive sont très peu représentés dans notre échantillon.

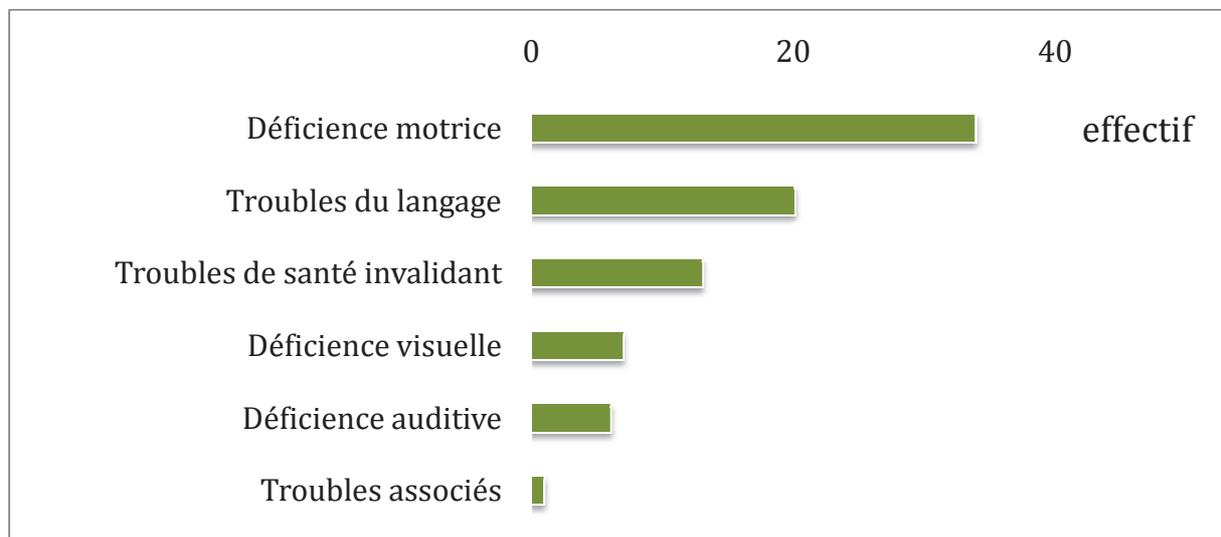


Figure 5. Répartition de notre échantillon selon le type de handicap.

Dans notre questionnaire, une des questions clés concernait la projection de la part des élèves dans la poursuite des études après le bac (« Avez-vous envisagé de poursuivre vos études après le bac ? »). Les résultats montrent (Figure 6) que 84 % des élèves

envisagent de poursuivre leurs études et 16 % n'envisagent pas de poursuivre leurs études après le bac.

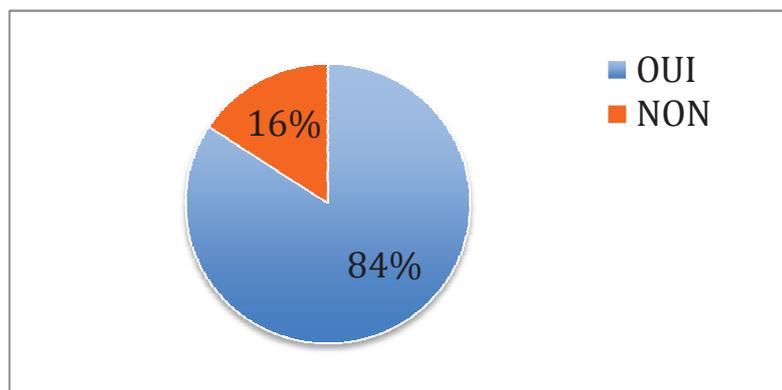


Figure 6 : Réponse de notre panel à la question « Avez-vous envisagé de poursuivre vos études après le bac ? »

Afin de faciliter la lecture de ce rapport d'enquête, nous allons en suivant présenter les résultats obtenus par les élèves n'envisageant pas de poursuivre leurs études après le bac puis dans une dernière partie, nous nous attarderons sur les résultats concernant les élèves souhaitant poursuivre leurs études.

V. Résultats des élèves n'envisageant pas de poursuivre leurs études après le bac

L'objectif de cette partie est de cerner le profil de ceux qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études et pour quelles raisons.

Pour répondre à ces questionnements, nous avons croisé la variable « Poursuite d'étude » avec d'autres variables comme le « niveau scolaire », le « sexe », le « Type de handicap », les « encouragements des parents » et les « informations concernant l'orientation post-bac ».

Tri croisé poursuite d'études * Niveau scolaire actuelle

Nos résultats mettent en évidence que les élèves qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études (réponse NON sur la figure 7) sont essentiellement les élèves en troisième (Figure 7). Il apparaît donc l'existence d'un « décrochage » entre le collège et le lycée.

D'autre part, les élèves qui sont engagés dans des études au niveau du lycée se projettent sans difficulté dans des études supérieures. L'obtention du bac ne semble pas représenter pour ces derniers une fin en soit.

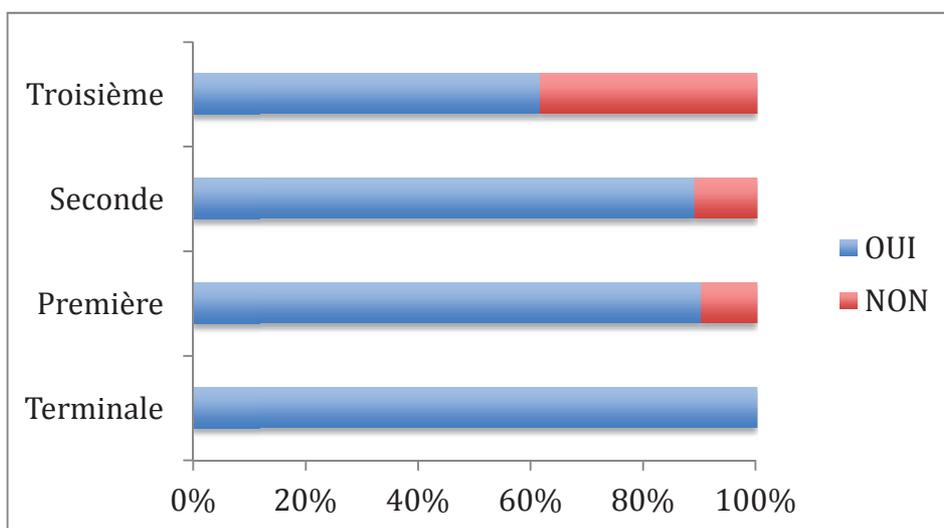


Figure 7 : Relation entre la poursuite des études (OUI ou NON) et le niveau scolaire

Tri croisé poursuite d'études * Sexe des élèves interrogés

Comme le montre la Figure 8, envisager de poursuivre des études après le bac n'est pas dépendant du sexe de l'élève en situation de handicap.

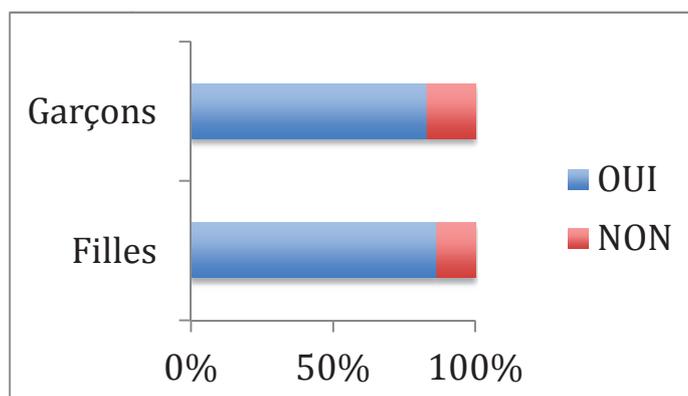


Figure 8 : Relation entre la poursuite des études et le sexe des élèves interrogés

Tri croisé poursuite d'études * Type de handicap

Les élèves qui ont du mal à se projeter dans la poursuite de leurs études après le bac souffrent majoritairement soit d'une déficience motrice soit d'une déficience visuelle (Figure 9).

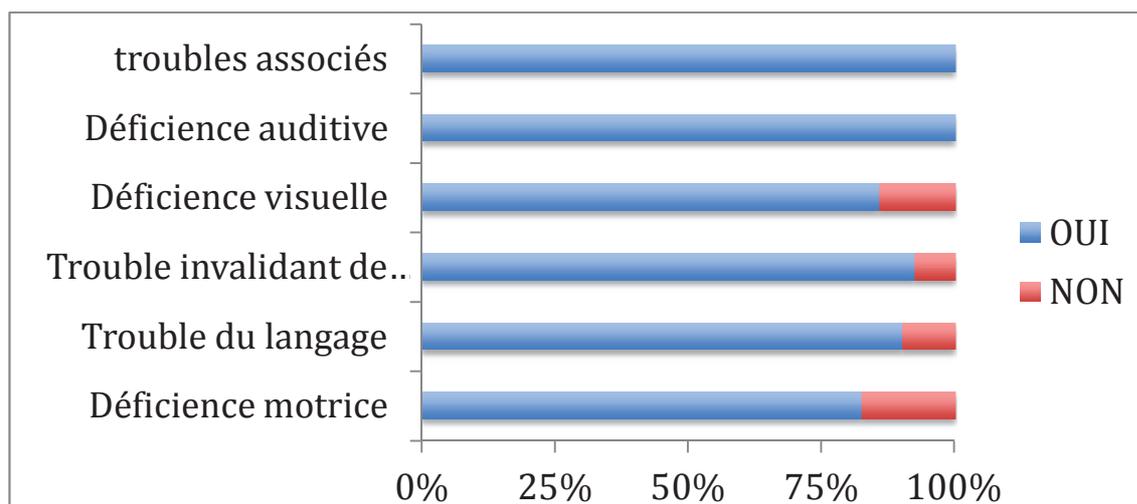


Figure 9 : Relation entre la poursuite des études et le type de handicap dont souffre les élèves interrogés.

Tri croisé poursuite d'études * Encouragement de la part des parents

Dans notre enquête, la question suivante a été posée : « Vos parents vous encouragent-ils à poursuivre vos études ». Cette question n'avait bien sûr pas comme objectif d'évaluer l'intérêt des parents pour l'avenir de leurs enfants mais d'évaluer leur degré d'information concernant la poursuite d'étude et l'accompagnement de leurs enfants en milieu universitaire.

Les résultats montrent que 94 % des élèves considèrent avoir un encouragement de la part de leurs parents. En croisant, cette question de l'encouragement des parents et celle de la poursuite des études, il apparaît que le peu d'élèves qui ne bénéficient pas d'encouragement de la part de leurs parents n'envisagent pas de poursuivre leur étude après le bac (Figure 10). Il s'avère toutefois complexe de pouvoir interpréter cette relation en terme de relation causale en raison, entre autre, du faible effectif interrogé.

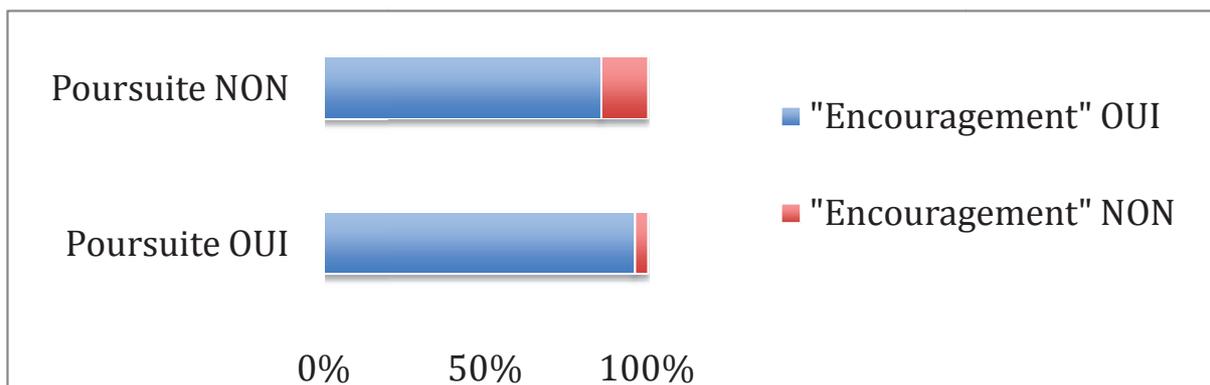


Figure 10 : Relation entre la poursuite des études et la présence ou non d'un encouragement de la part des parents.

Tri croisé poursuite des études * Information orientations post-bac

Les élèves n'envisageant pas de poursuivre leur études après le bac disent de façon majoritaire (par rapport à ceux qui envisagent la poursuite d'études) ne pas avoir été informés sur les orientations possibles après le Baccalauréat (Figure 11).

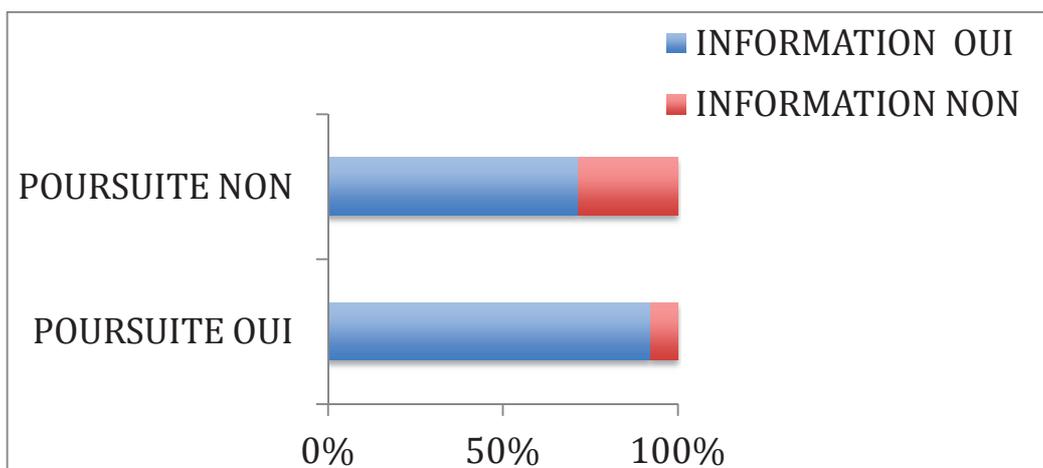


Figure 11 : Relation entre la poursuite des études et le fait d'avoir été informé sur les orientations possibles après le bac.

Nous allons maintenant nous attarder sur les résultats concernant les élèves en situation de handicap qui envisagent de poursuivre leurs études.

VI. Résultats des élèves envisageant de poursuivre leurs études après le bac

Quelles filières et quels cursus ? Information orientations post-bac ?

Les élèves en situation de handicap interrogés envisageant de poursuivre leur études ont une idée plus ou moins précise d'une filière ou d'un domaine dans laquelle/lequel ils se projettent, par ordre d'importance : droit, médical, informatique, comptabilité, sciences, social, commerce, etc.

Par contre, 1 jeune sur 5 ne connaît pas le cursus qu'il aimerait faire. Concernant ceux qui ont une idée du cursus, nous retrouvons par ordre d'importance (Figure 12) : BTS, Licence, DUT, classes préparatoires ou concours puis autres cursus.

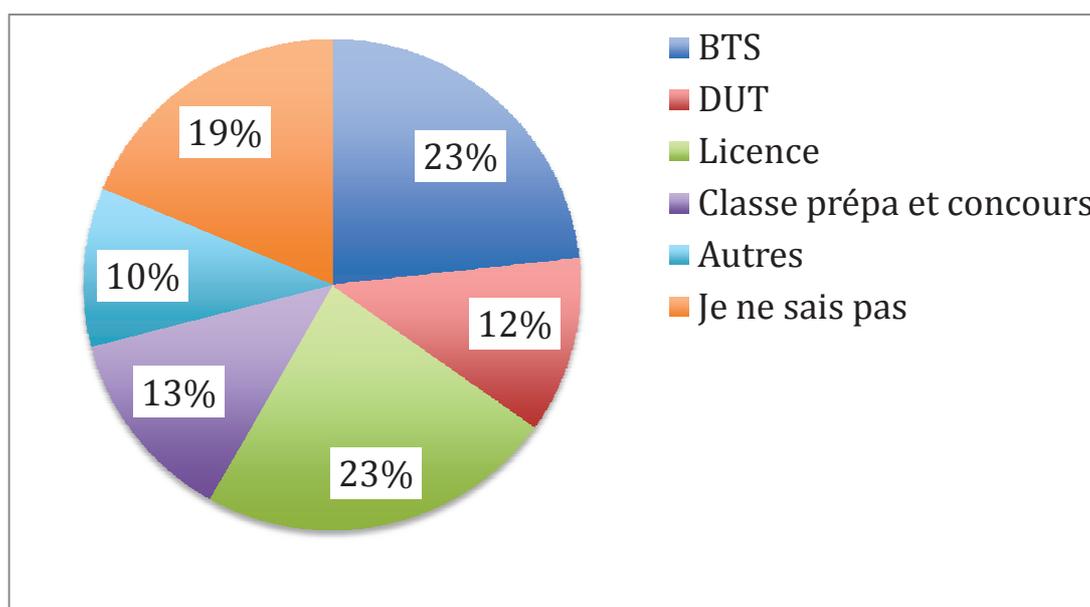


Figure 12 : Présentation des réponses à la question « Quel cursus aimeriez-vous suivre ? ».

81 % des élèves ont une idée sur leur poursuite d'étude. 35% du total des élèves interrogés souhaite faire une formation courte de type BTS ou DUT. Ce pourcentage représente 43.2 % des élèves qui envisagent de poursuivre leurs études. Si nous intégrons les formations de type licence (Bac + 3) ce pourcentage passe à 58% du total des élèves interrogés et 71.6 % des élèves qui envisagent de poursuivre leurs études.

Les classes préparatoires et concours aux grandes écoles qui ouvre le chemin à de longues études ne représente que 13%. Ce pourcentage devient très faible pour certains handicap (vision, moteur).

A la question « Avez-vous été informé des orientations possibles après le bac ? », 89% répondent avoir déjà été informés des orientations possibles. La figure 13 permet de mettre en évidence par qui a été effectuée cette information, par ordre d'importance : famille ou connaissance, COP, professeur principal, autres (internet, salons), associations et CPE. Il est intéressant de noter que pour plus de 50 % des élèves, l'information concernant l'orientation a été véhiculée au niveau des établissements scolaires.

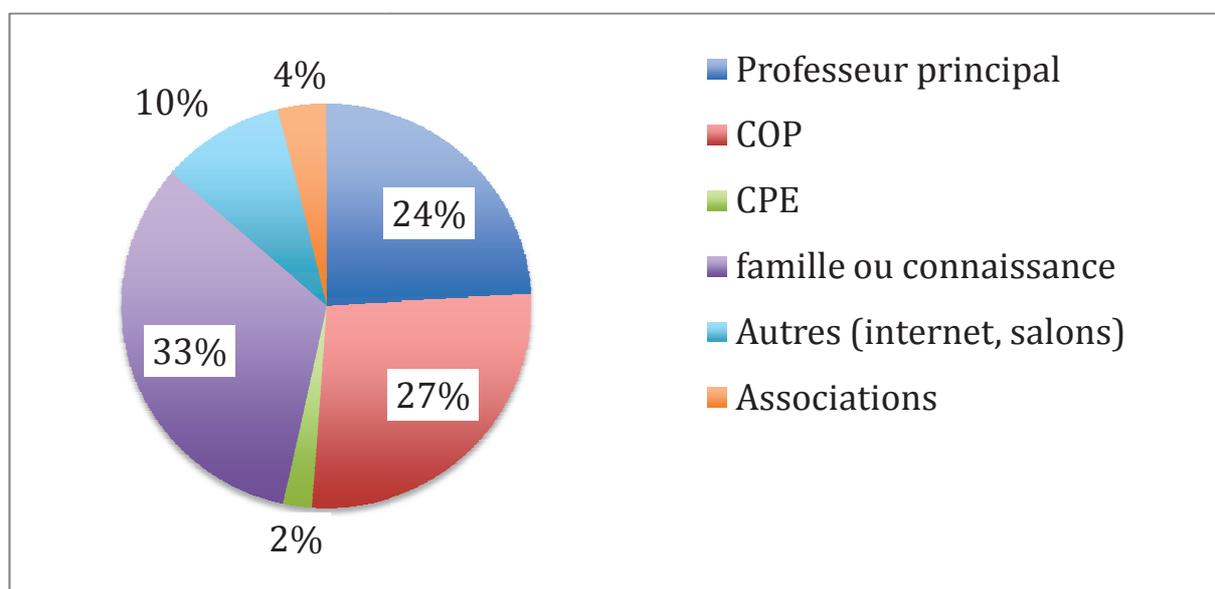


Figure 13 : Présentation des réponses à la question « Par qui avez-vous été informé des orientations possibles après le bac ? ».

La mobilité géographique

A la question « Seriez-vous prêt à partir de votre lieu de résidence actuelle ? », 90 % se disent prêt à partir (Figure 14). Concernant les 10 % pour qui la mobilité pose un problème, nous retrouvons majoritairement :

-Les élèves souffrants de déficience motrice notamment pour des raisons de déménagement et de dureté de la vie étudiante et

-Les élèves souffrant de troubles de la santé invalidants pour qui des raisons personnelles sont évoquées.

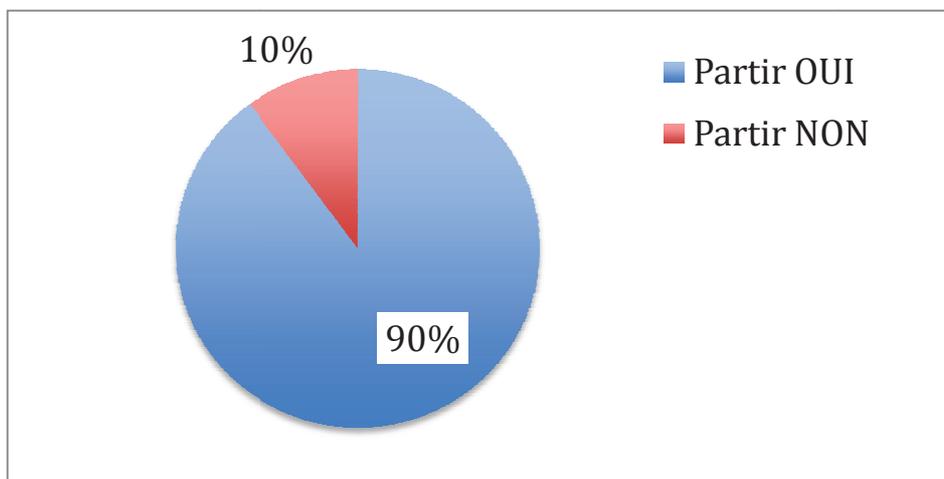


Figure 14 : Présentation des réponses à la question « Seriez-vous prêt à partir de votre lieu de résidence actuelle ? ».

Aides actuelles et aides possibles après le bac

Nous avons interrogé les élèves en situation de handicap pour savoir de quel(s) type(s) d'aide(s) ils disposent actuellement. Voici les réponses par ordre d'importance (Figure 15) : auxiliaire de vie/secrétaire, matériel spécialisé, temps majoré, documents adaptés, projet d'accueil, personnel médical, transport. Il est important de noter que 33 % des élèves qui bénéficient d'une (ou des) aide(s) considèrent ces aides comme insuffisantes. Ce constat ne souligne pas forcément que les élèves ne pensent pas avoir accès à toutes les aides auxquelles ils ont droit mais plutôt que les aides ne pourront, selon eux, jamais totalement compenser leur handicap.

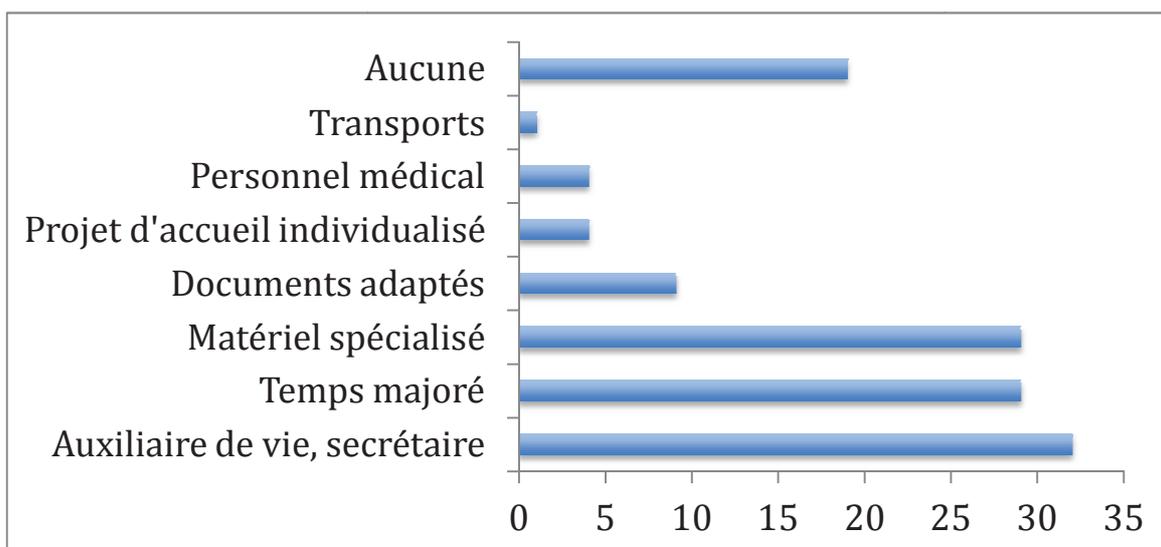


Figure 15 : Présentation des réponses à la question « De quelle aide (humaine, technique) disposez-vous actuellement ? ».

Lorsque nous demandons aux élèves « pensez-vous bénéficier de ces mêmes aides dans l'enseignement supérieur ? », il s'avère que plus d'1 jeune sur 2 soit ne sait pas s'il pourra disposer des mêmes aides soit pense qu'il ne pourra pas disposer de ces mêmes aides (Figure 16).

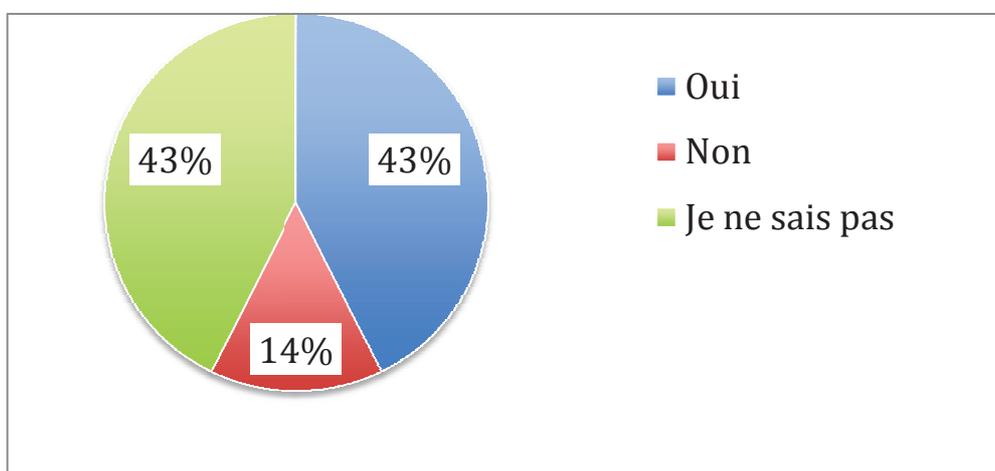


Figure 16 : Présentation des réponses à la question « Pensez-vous bénéficier de ces mêmes aides dans l'enseignement supérieur ? ».

Dans la même perspective, nous avons souhaité savoir si les élèves connaissaient :

-L'existence d'aménagements de scolarité après le bac,

-L'existence d'institutions – associations pouvant les accompagner durant leur scolarité post-bac.

Dans les deux cas, les résultats sont identiques à savoir que un jeune sur deux ne sait pas ce qui existe au niveau de l'enseignement supérieur soit en terme d'aménagement soit en terme de structures d'accompagnement.

Ces premiers constats concernant un niveau important de méconnaissance de ce qui existe au niveau de l'enseignement supérieur vont être confirmés par les réponses obtenues à la question « savez-vous comment prendre contact pour prévoir vos besoins à la rentrée » (Figure 17). En effet, de façon très majoritaire, les élèves ne savent pas comment rentrer en contact avec les structures qui les concernent. Le plus inquiétant, c'est que 40% des élèves en terminal ne le savent pas non plus.

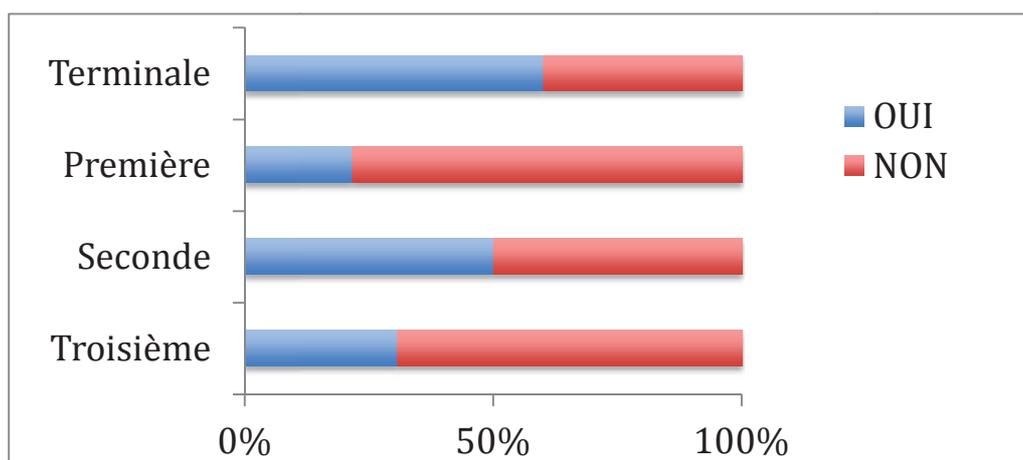


Figure 17 : Présentation des réponses à la question « savez-vous comment prendre en contact pour prévoir vos besoins à la rentrée ? ».

Quelles craintes ?

Il nous semblait intéressant de questionner les élèves en situation de handicap afin de comprendre la nature des craintes (Figure 18). Voici les 5 craintes les plus fréquemment rapportées (par ordre d'importance) : peur de l'échec scolaire, avoir des difficultés d'intégration, subir l'incompréhension du handicap, être dans une structure non adaptée et manquer d'accompagnement par l'équipe pédagogique. Ainsi, un élève en situation de

handicap est avant tout chose un élève avec comme crainte majeure celui de l'échec scolaire comme n'importe quel élève.

Autrement, les craintes concernant un problème d'intégration et d'incompréhension du handicap a surtout été rapporté par les élèves souffrant d'une déficience motrice et ceux souffrant de troubles du langage.

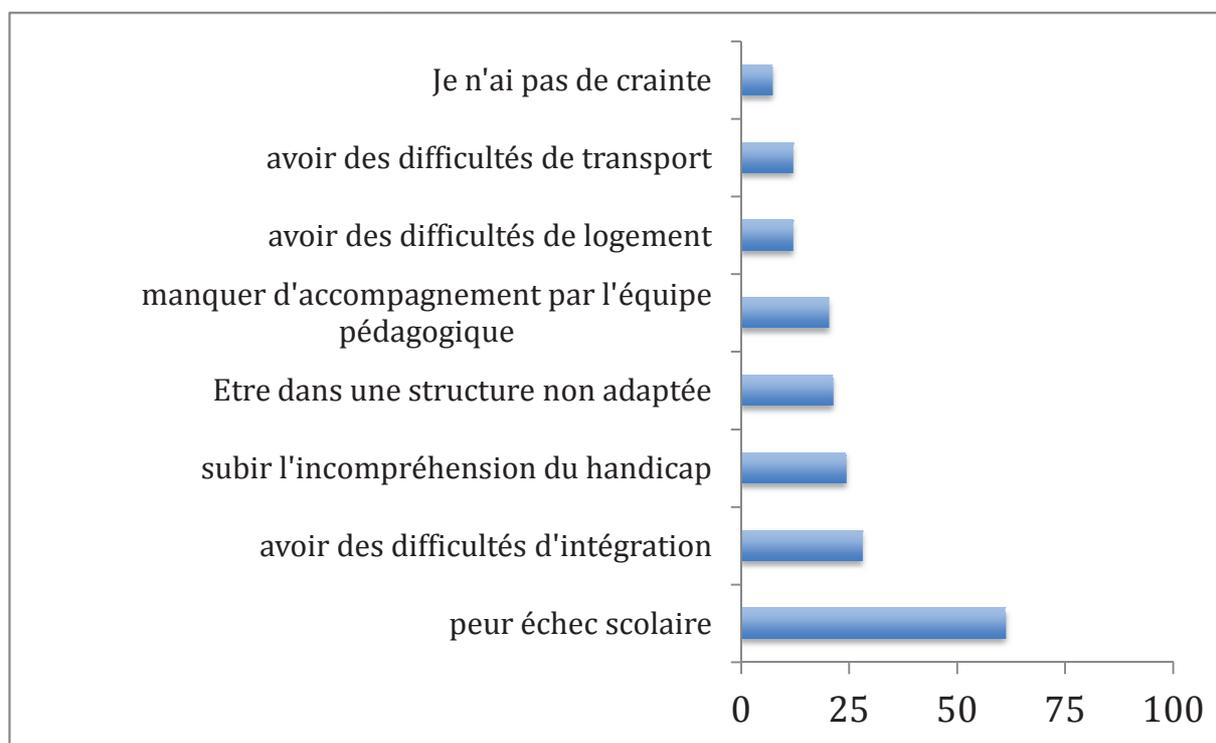


Figure 18 : Présentation des réponses à la question « quelles ont vos craintes concernant la poursuite de vos études ? ».

Quel accompagnement dans l'enseignement supérieur ?

A la question « dans l'enseignement supérieur, comment préféreriez-vous que l'on réponde à vos besoins ? », il s'avère qu'un jeune sur deux préférerait qu'un référent soit désigné pour l'aider dans ses démarches dès son arrivée (ce qui est le cas dans la grande majorité des établissements d'enseignement supérieur) (Figure 19).

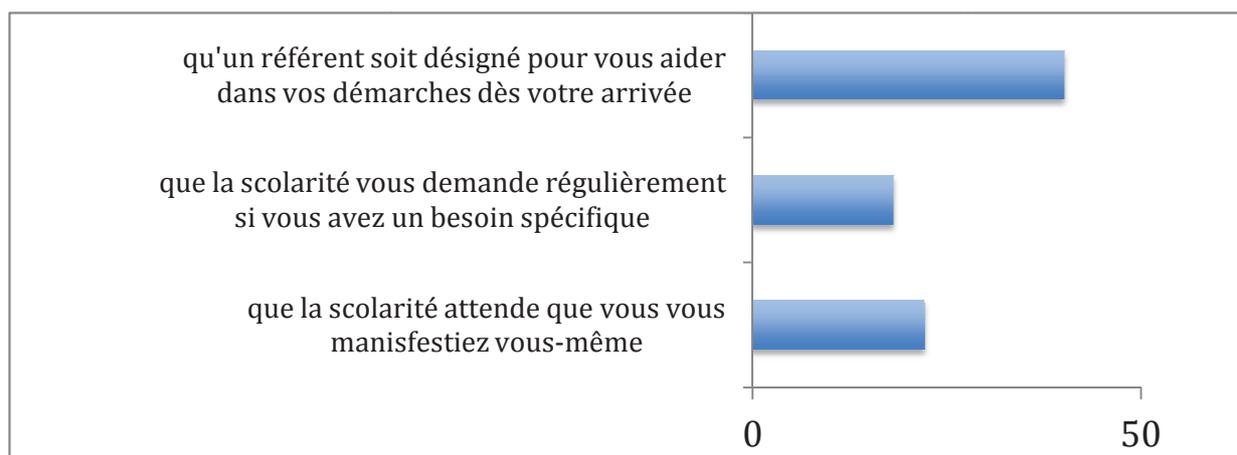


Figure 19 : Présentation des réponses à la question « dans l'enseignement supérieur, comment préféreriez-vous que l'on réponde à vos besoins ? ».

VII. Conclusions

Avant de synthétiser les principaux résultats de notre enquête, il est important de rappeler que cette enquête est un premier travail de terrain. Notre panel ne représente que 16 % de la population de référence des élèves en situation de handicap scolarisés.

Voici les points importants issus de l'enquête réalisée:

- Le passage entre la troisième et la seconde semble correspondre à un risque élevé de décrochage concernant la poursuite des études ;
- Un point très positif a pu être mis en exergue par notre enquête; il n'y a pas de véritable freins « bloquants » au lycée puisque un pourcentage élevé de lycéens en situation de handicap envisagent de poursuivre leurs études après le bac ;
- Les élèves qui se projettent le moins sont les élèves souffrants de déficience motrice ;
- Les parents jouent un rôle très important de soutien pour la poursuite des études
- Les élèves ont une méconnaissance très forte concernant ce qui existe au niveau de l'enseignement supérieur : aides possibles, aménagement, structures d'accompagnement, etc.

Cette enquête est préliminaire et ouvre de nombreuses perspectives et pose beaucoup de questions. Elle devra bien sûr être poursuivie par d'autres enquêtes sur le terrain.

Ce document doit être considéré comme un document de travail, d'échanges et reste ouvert à tout commentaire.

VIII. Annexe

La scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX

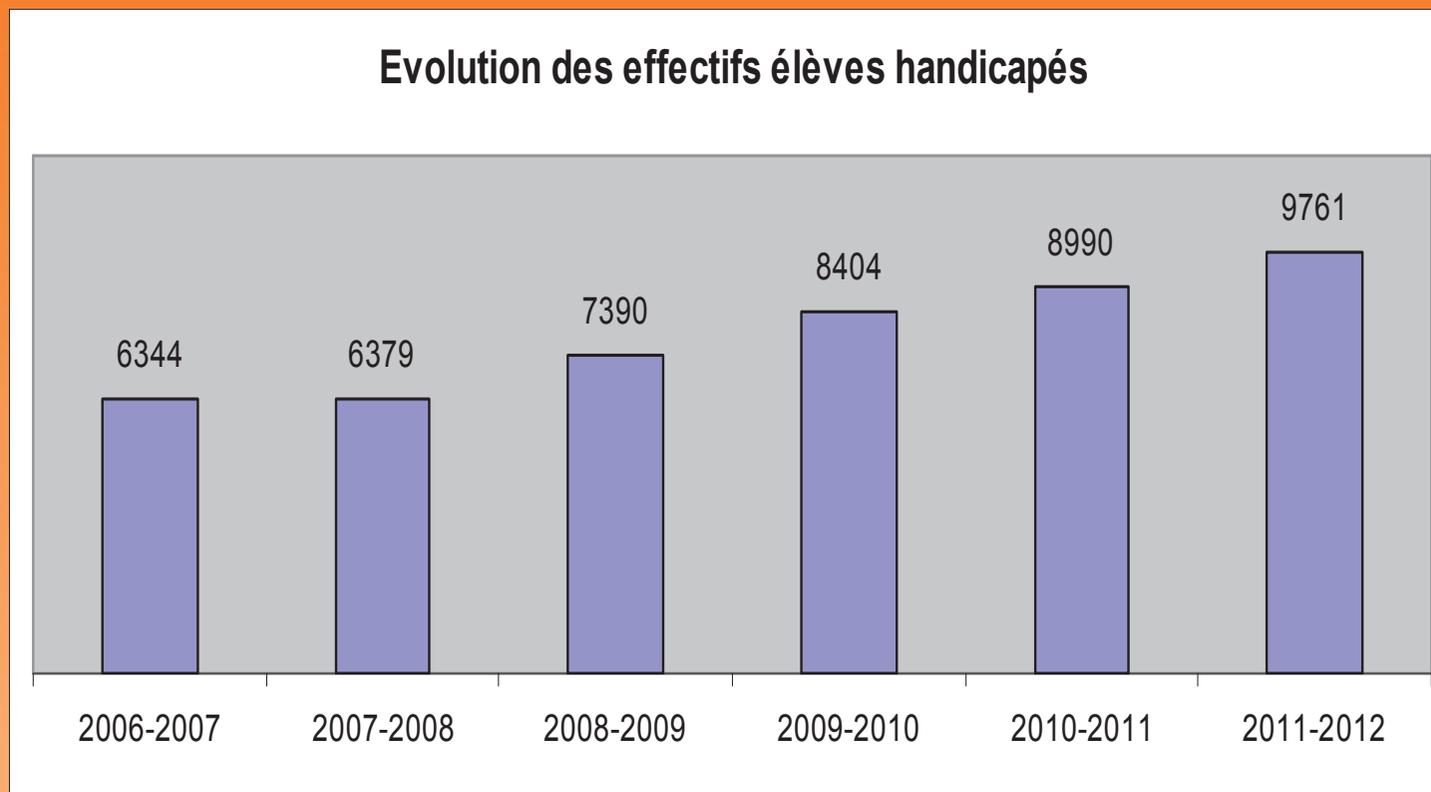
- Évolution depuis la loi de février 2005: une augmentation constante des effectifs
- Répartition dans les différents niveaux de l'enseignement scolaire : continuité des parcours et obstacles
- Typologie des troubles et atteintes : une répartition différenciée
- Compensation et accessibilité : les moyens humains, matériels et pédagogiques mis en œuvre

Présentée par Arlette GRANDPRE
Inspectrice de l'Education Nationale
Conseillère technique ASH du recteur

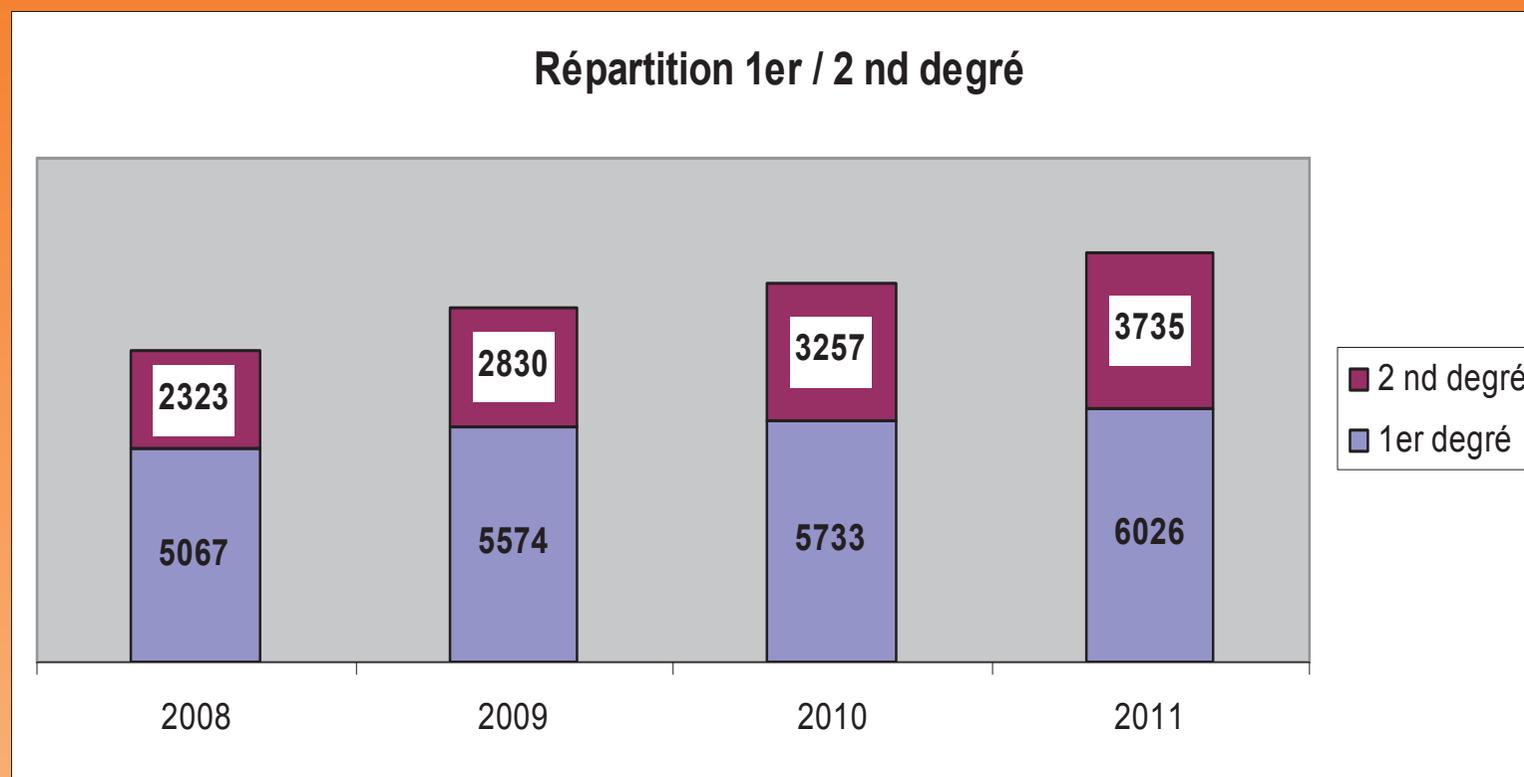


Colloque Enseignement et Handicap – Jeudi 15 Mars 2012

Scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX - public+privé

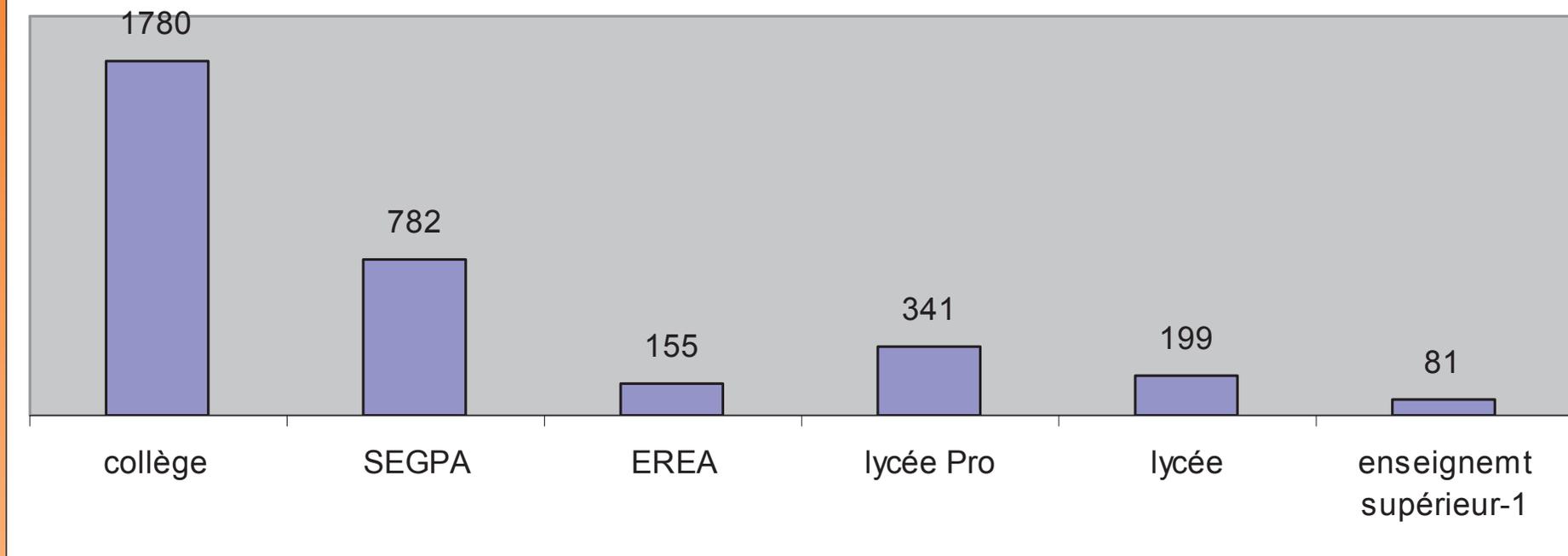


Scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX - public+privé

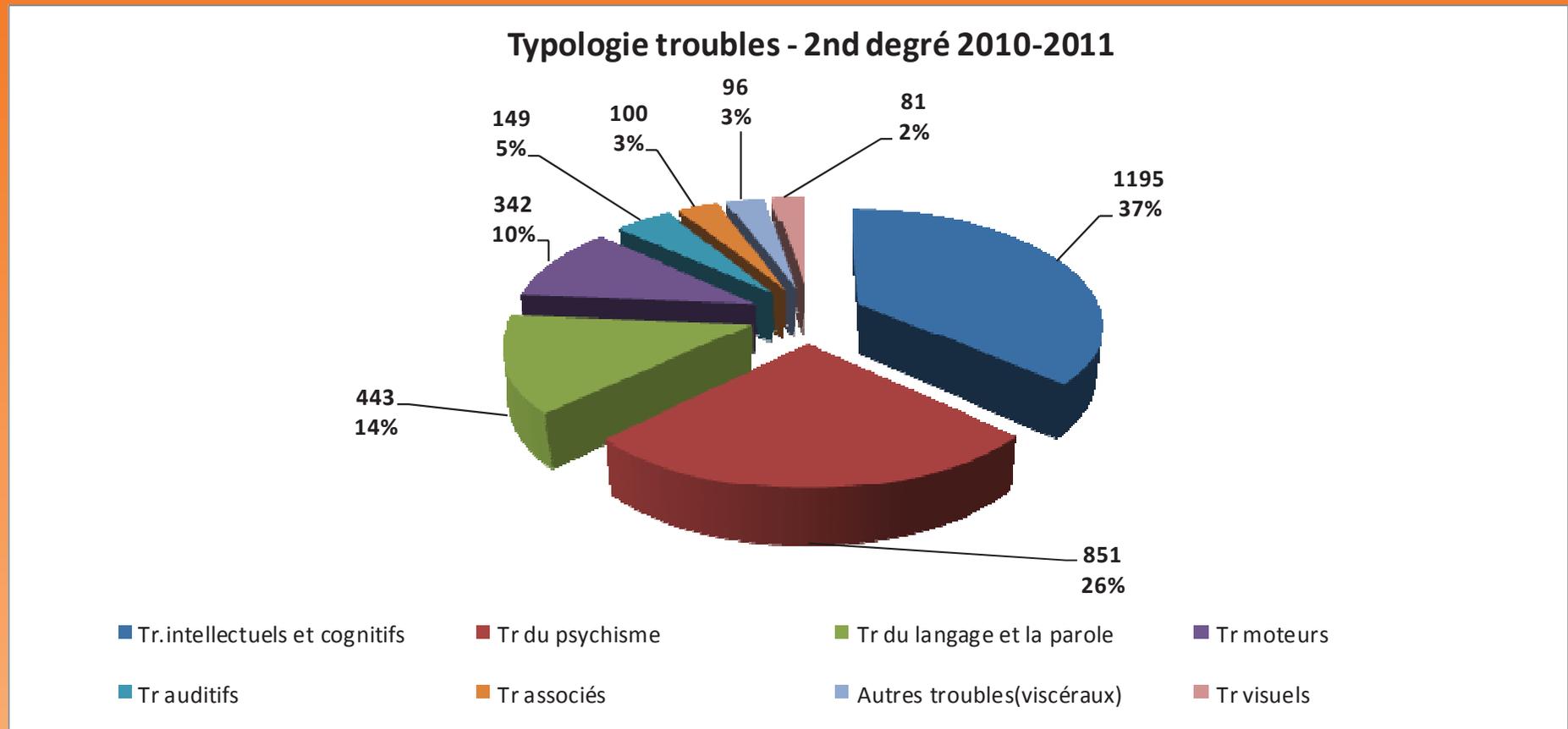


Scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX - public+privé

Répartition par structures - 2010-2011



Scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX - public+privé



Scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'académie de BORDEAUX - public+privé

- Compensation et accessibilité- 2nd degré – 2010-2011
 - Auxiliaire de Vie Scolaire individuel (AVS i) : 1298 ETP, soit + de 2000 personnes, pour 13 % des élèves en situation de handicap
 - Matériels pédagogiques adaptés pour 16% des élèves
 - Aménagements spécifiques classe ou établissement pour 5%
 - Transport spécifique pour trajet scolaire pour 20%



Enseignement – handicap

Bordeaux

15 février 2012

Annie Bretagnolle

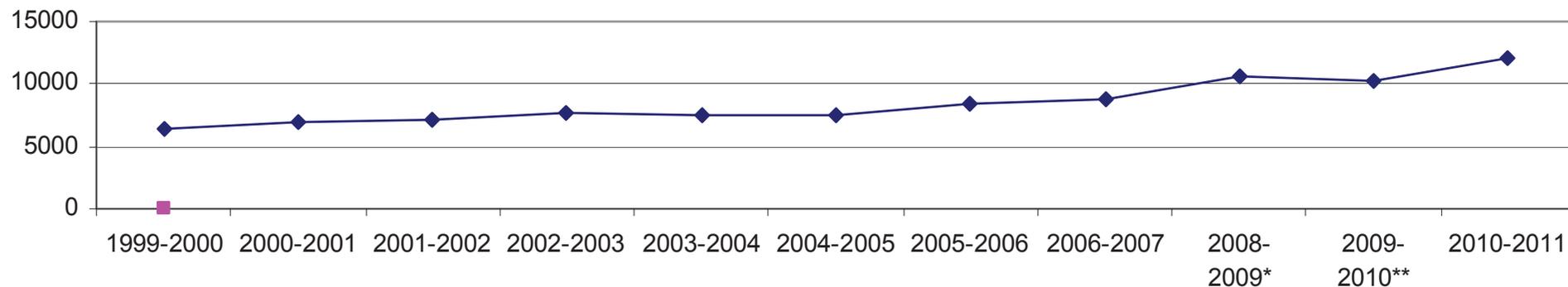
Chargée de mission pour l'accompagnement des
étudiants handicapés



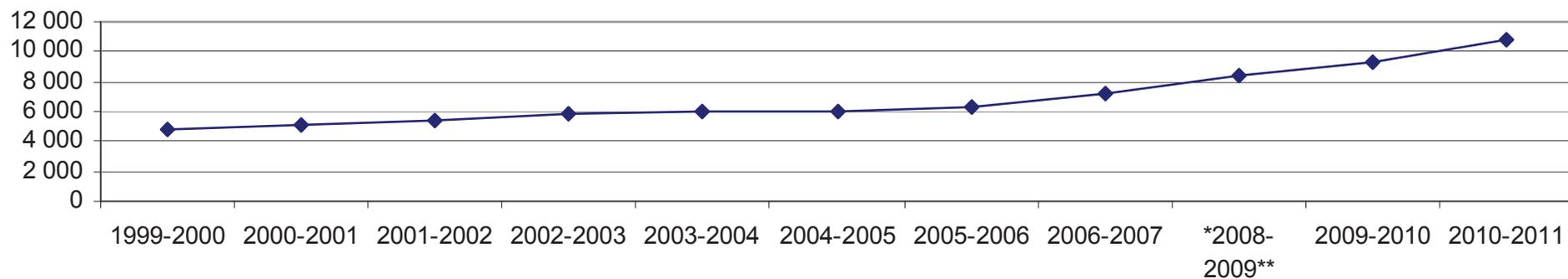
Colloque Enseignement et Handicap – Jeudi
15 Mars 2012



Evolution du nombre d'étudiants handicapés

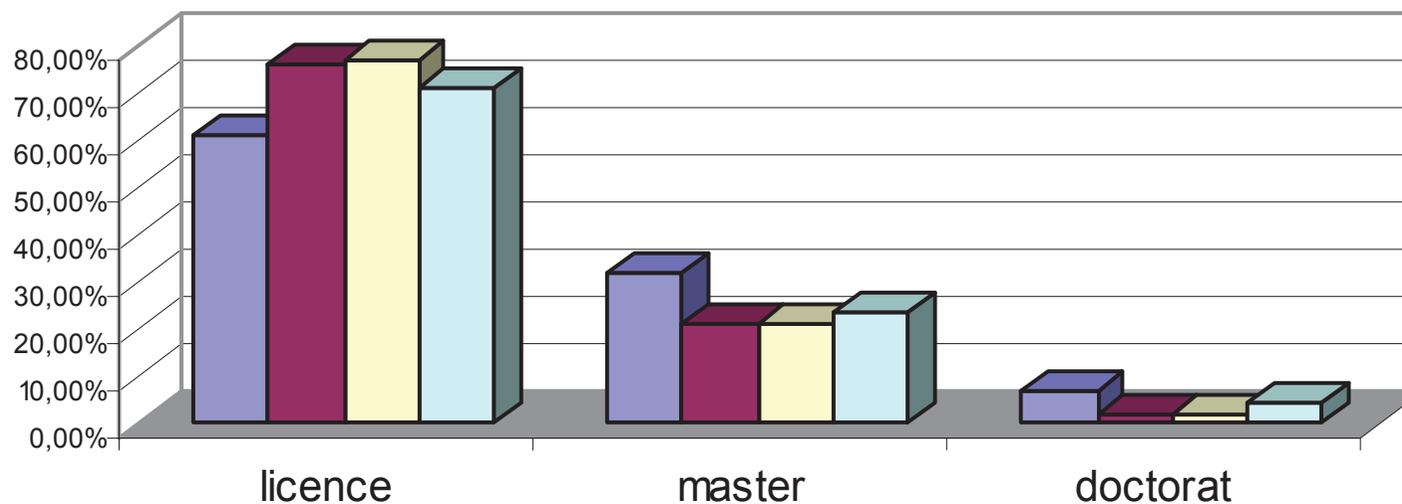


Evolution des effectifs à l'université



Colloque Enseignement et Handicap – Jeudi
15 Mars 2012

recensement des étudiants handicapés 2011



■ population générale ■ étudiants handicapés ■ hors ac. Bordeaux ■ Bordeaux

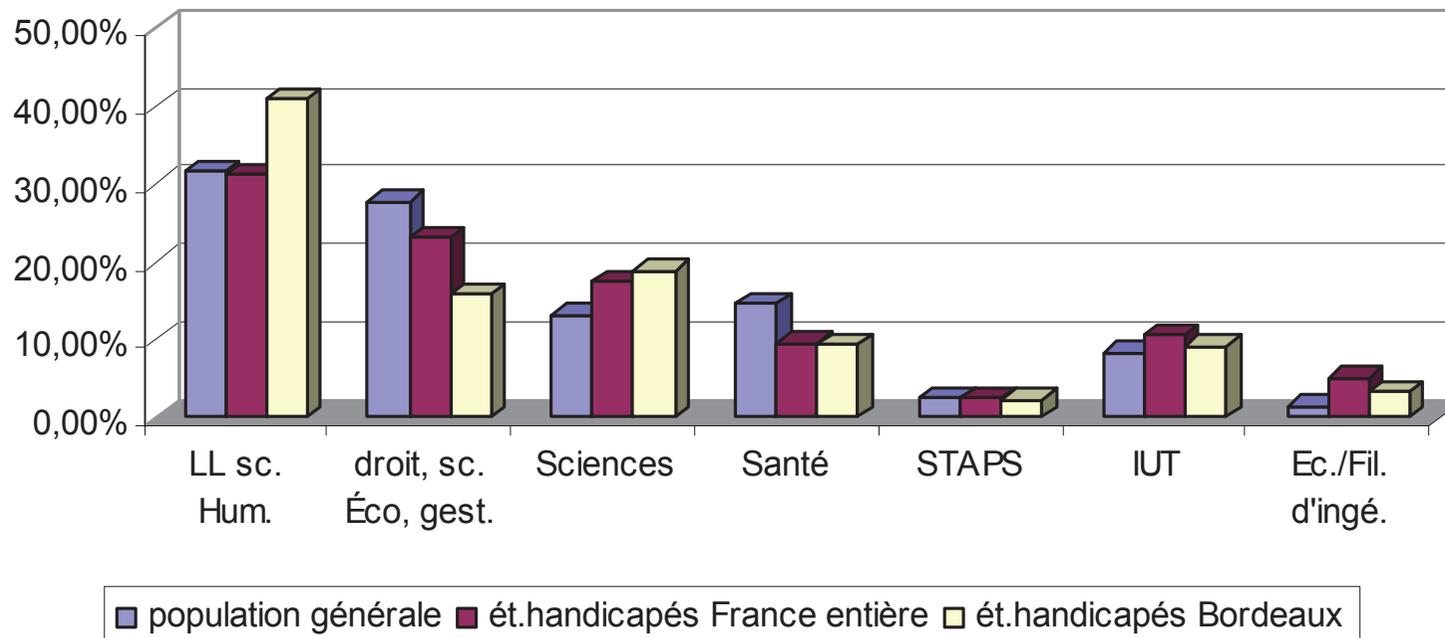


Colloque Enseignement et Handicap – Jeudi
15 Mars 2012



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

filières de formation - recensement 2011



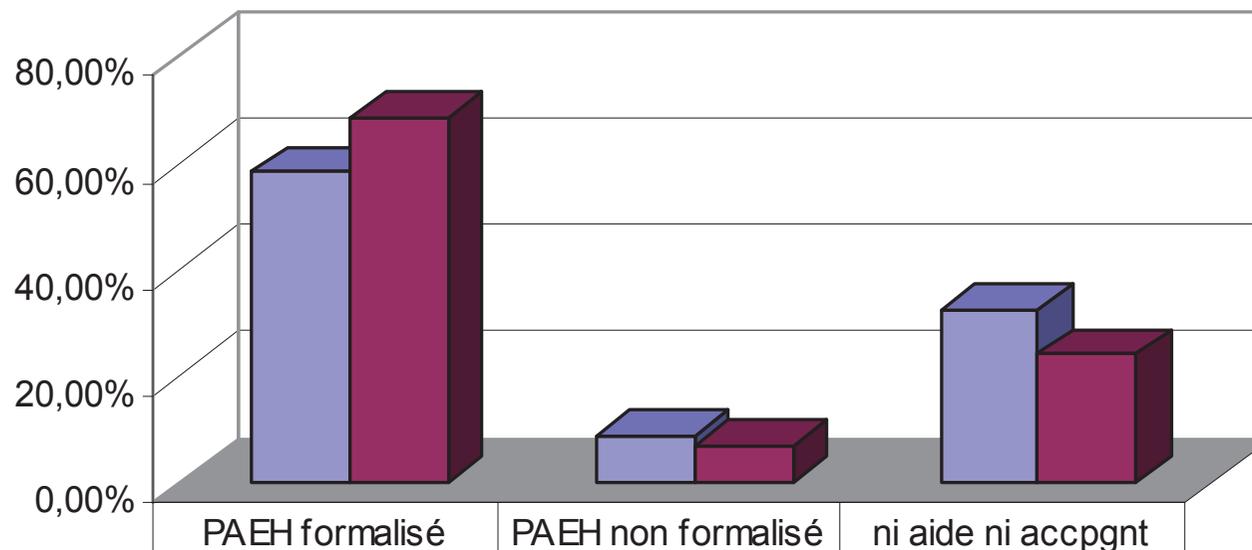
■ population générale ■ ét.handicapés France entière □ ét.handicapés Bordeaux



Colloque Enseignement et Handicap – Jeudi
15 Mars 2012



plans d'accompagnement



■ ét. Handicapés	58,40%	9,00%	32,60%
■ ét. Handi. Bordeaux	68,60%	7,20%	24,10%

	France	Bordeaux
communiqué à la MDPH	58,1% (taux réponse : 50%)	2,5% (taux réponse : 42%)



Mesures CDAPH

	Oui	%	% national	Non	Ne sait pas
Accompagnement par un établissement ou un service médico-social	25	4.77%	4.17%	125	374
Accompagnement par un auxiliaire de vie (PCH ou ATP)	29	5.5%	3.20%	122	376
Recours à un mode de transport spécifique	32	6.17%	4.55%	110	376
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	47	8.8%	12.92%	100	386
(carte d'invalidité, de stationnement, AAH,...)	38	7.33%	9.11%	98	382



HANDI U

- Adresse du site :

<http://www.handi-u.fr/>

- Sur ce site retrouvez l'intégralité des résultats de l'enquête et ceux des années antérieures

https://www.sup.adc.education.fr/handiu_stat/

Actualités

[Toutes les actualités](#)

19/01/2012

Préparer sa rentrée dès maintenant

Les futurs étudiants souhaitant intégrer une première année d'études supérieures à la rentrée 2012 peuvent se préinscrire, classer leurs vœux, et bénéficier de conseils d'orientation à partir du 20 janvier sur le portail Admission Post Bac.

18/01/2012

Examens et concours : une nouvelle circulaire

La circulaire relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap est actualisée. Elle est consultable sur le site HANDI U.

23/12/2011

CNRS : les chercheurs relèvent le défi.

Comment la société s'adapte-t-elle aux besoins des personnes handicapées ? Qu'est-ce que les sciences humaines et sociales, les sciences de l'information, de la vie, de l'environnement proposent pour améliorer leur quotidien ? Quelle position le CNRS adopte-t-il par rapport au handicap ?

15/02/2011

L'Enseignement supérieur et la Recherche accessibles aux personnes en situation de handicap

Vous êtes élève ou étudiant, Handi U vous informe sur les formations et la vie d'un étudiant : aides diverses, adresses utiles, textes officiels. Vous travaillez dans l'enseignement supérieur et la recherche ou pensez à votre insertion professionnelle, ce site vous permet d'en savoir plus sur le recrutement et le maintien dans l'emploi.

Les établissements publics de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Cliquez sur la région de votre choix pour accéder à la liste des établissements :



Rechercher un établissement

Sélectionner une région

Alsace

Pléiade

Accès extranet des personnels

Questions fréquentes

J'ai bénéficié d'un temps majoré pour le bac, pourrais-je également bénéficier d'un temps majoré pour les examens et concours de l'enseignement supérieur ?

[Le temps majoré constitue l'un des modes d'adaptation des épreuves d'examens et concours.](#)

Depuis mon accident, j'ai des difficultés à

QUESTIONNAIRE

Fille
Garçon

Age :

1. Dans quelle classe êtes-vous ?

- Troisième
- Seconde
- Première
- Terminale

2. Avez-vous déjà envisagé de poursuivre vos études après le Baccalauréat ?

- Oui
- Non

2.1 Si oui, dans quels domaines, quelles filières ?

Exemple : domaine du droit du travail, filière médicale

2.1.1 Quel cursus aimeriez vous suivre ?

Cochez une ou plusieurs réponses

- BTS
- DUT
- Licence
- Classe préparatoire aux grandes écoles et écoles d'ingénieurs
- Autres (à préciser si possible)

2.2 Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

Cochez une ou plusieurs réponses

- Raisons personnelles. Vous pouvez préciser si vous le souhaitez.

- Je ne me sens pas capable d'y arriver
- Je pense qu'il n'y a pas les structures et les accompagnements nécessaires dans les études supérieures
- Autre (à préciser):

3. Vos parents vous encouragent-ils à poursuivre vos études ?

- Oui
- Non, pour quelles raisons :

4. Avez-vous été informé des diverses orientations possibles après le Baccalauréat ?

- Oui
- Non

4.1 Par qui avez-vous été informé ?

Cochez une ou plusieurs réponses

- Un membre de votre famille ou une connaissance
- Votre professeur principal
- Le conseiller d'orientation psychologue (COP)
- Le conseiller principal d'éducation (CPE)
- Une association
- Autre (à préciser) :

5. Si vous décidiez de suivre une formation après le Baccalauréat, seriez-vous prêt à partir de votre lieu de résidence actuelle ?

- Oui
- Non, pourquoi :

6. De quelle(s) aide(s) (humaines, techniques) disposez-vous actuellement ?

Exemples : AVS, souris d'ordinateur adaptée ...

6.1 Ces aides sont elles suffisantes ?

- Oui
- Non, pourquoi :

6.2 Pensez-vous bénéficier de ces mêmes aides dans l'enseignement supérieur ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

7. Pensez-vous que des aménagements de la scolarité sont possibles dans les études supérieures ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

8. Selon vous, existe t-il des institutions/associations qui peuvent vous accompagner durant votre scolarité dans les études supérieures ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

9. Est ce que la qualité de l'accueil réservée aux étudiants handicapés dans les formations supérieures pourrait vous influencer dans votre choix de formation ?
- Oui
 - Non
 - Sans opinion
10. Savez-vous comment prendre contact avec votre prochain établissement pour prévoir vos besoins à la rentrée ?
- Oui
 - Non
11. Au cours de votre formation dans l'enseignement supérieur, comment préféreriez-vous que l'on réponde à vos besoins ?
- Que les services de la scolarité vous demandent régulièrement si vous avez une attente spécifique
 - Que la scolarité attende que vous vous manifestiez de vous-même
 - Qu'à votre arrivée dans la formation, une personne référent (Ex. : un autre étudiant, un référent Handicap ...) qui vous aidera dans vos démarches vous soit désignée.
 - Autre (à préciser) :

12. Quelles sont vos craintes concernant la poursuite de vos études ?

Cochez une ou plusieurs réponses

- Je n'en ai pas
- Peur de l'échec scolaire
- Être dans une structure non adaptée
- Avoir des difficultés pour s'intégrer
- Manquer d'accompagnement de la part de l'équipe pédagogique
- Subir l'incompréhension du handicap
- Avoir des difficultés à se loger
- Avoir des difficultés avec les transports
- Autre :

13. Si une journée d'information sur les formations universitaires et les services d'accompagnement des étudiants Handicapés vous était proposée, comment l'imagineriez-vous en termes d'informations et de contenu?

Exemple : témoignages d'étudiants, distribution de plaquettes d'informations ...

Si vous le souhaitez, vous pouvez répondre à la dernière question ci-dessous

14. Quelle est la catégorie socio-professionnelle de vos parents ?

Père	Mère
<input type="radio"/> Artisan/Commerçant	<input type="radio"/> Artisan/Commerçant
<input type="radio"/> Ouvrier	<input type="radio"/> Ouvrier
<input type="radio"/> Retraité	<input type="radio"/> Retraité
<input type="radio"/> Profession intermédiaire	<input type="radio"/> Profession intermédiaire
<input type="radio"/> Employé	<input type="radio"/> Employé
<input type="radio"/> Cadre/Chef d'entreprise	<input type="radio"/> Cadre/Chef d'entreprise
<input type="radio"/> Sans emploi	<input type="radio"/> Sans emploi
<input type="radio"/> Sans objet	<input type="radio"/> Sans objet
<input type="radio"/> Autre :	<input type="radio"/> Autre :